

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Klüberfood NH1 94-402

No. d'article : 096097

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Graisse

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Klüber Lubrication München GmbH & Co. KG  
Geisenhausenerstr. 7  
81379 München  
Deutschland  
Tel.: +49 (0) 89 7876 0  
Fax: +49 (0) 89 7876 333  
info@klueber.com

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@klueber.com

Contact national : Klüber Lubrication Belgium Netherlands  
Rue Cardinal Mercier 100  
7711 Dottignies  
Belgium  
Tel: +32 56 483333  
Fax: +32 56 486252  
sales@be.klueber.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : 070 245 245 Antigifcentrum / Centre antipoisons  
+49 89 7876 700 (24 hrs)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280

Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Étiquetage supplémentaire

EUH208

Contient acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium; acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Huile minérale.  
huile synthétique hydrocarbonée  
savon spéciale de calcium

### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE  No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Limite de concentration spécifique Facteur M Notes Estimation de la toxicité aiguë	Concentration (% w/w)
acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	61789-86-4 263-093-9  01-2119488992-18- XXXX	Skin Sens.1B; H317	>= 10 % Skin Sens.1B,	>= 1 - < 10
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	68584-23-6 271-529-4  01-2119492627-25- XXXX	Skin Sens.1B; H317	>= 10 % Skin Sens.1B,	>= 1 - < 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version  
3.2

Date de révision:  
16.07.2024

Date de dernière parution: 09.11.2022  
Date de la première version publiée:  
18.09.2014

Date d'impression:  
16.07.2024

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4-pentène	68411-46-1 270-128-1  01-2119491299-23-XXXX	Repr.2; H361f Aquatic Chronic3; H412		$\geq 1 - < 2,5$
dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2 247-557-8  01-2120122335-68-0006  01-2120122335-68-0005 01-2120122335-68-XXXX	Acute Tox.4; H302 Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic4; H413		$\geq 1 - < 2,5$
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0 274-263-7  01-2119492616-28-XXXX	Skin Sens.1B; H317	$\geq 10\%$ Skin Sens.1B,	$\geq 0,1 - < 1$
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :				
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	64742-65-0 265-169-7  649-474-00-6 01-2119471299-27-XXXX	Non classé	Note L	$\geq 1 - < 10$
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée	64742-70-7 265-174-4  649-477-00-2	Non classé	Note L	$\geq 1 - < 10$

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version 3.2	Date de révision: 16.07.2024	Date de dernière parution: 09.11.2022 Date de la première version publiée: 18.09.2014	Date d'impression: 16.07.2024
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

- En cas d'inhalation : Appeler un médecin.  
Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.  
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : Amener la victime à l'air libre.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Appeler un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Risques : Aucun(e) à notre connaissance.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de soufre  
Oxydes de métaux

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Eviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau.  
Eviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas ingérer.  
Ne pas remballer.  
Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Mesures d'hygiène : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Instructions spécifiques non nécessaires.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	64742-65-0	VLE 8 hr (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL (2020-12-08)
		VLE 15 min (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL (2020-12-08)
Huiles	64742-70-7	VLE 8 hr	5 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version  
3.2

Date de révision:  
16.07.2024

Date de dernière parution: 09.11.2022  
Date de la première version publiée:  
18.09.2014

Date d'impression:  
16.07.2024

paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée	(Brouillard)	(2020-12-08)
	VLE 15 min (Brouillard)	10 mg/m3 BE OEL (2020-12-08)

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,73 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,97 mg/kg
acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	11,75 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,33 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	1,03 mg/cm2
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	11,75 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,33 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	1,03 mg/kg
benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,44 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,31 mg/m3

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	Oral(e)	9,33 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version 3.2      Date de révision: 16.07.2024      Date de dernière parution: 09.11.2022      Date d'impression: 16.07.2024  
Date de la première version publiée: 18.09.2014

acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	10 mg/l
	Activité microbiologique dans les systèmes de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	226000000
	Sédiment marin	226000000
	Sol	271000000
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium	Oral(e)	16,667
	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	Activité microbiologique dans les systèmes de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	723500000
	Sédiment marin	723500000
	Sol	868700000
benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	Oral(e)	16,667
	Eau douce	0,034 mg/l
	Eau de mer	0,003 mg/l
	Activité microbiologique dans les systèmes de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,446 mg/kg
	Sédiment marin	0,045 mg/kg
	Sol	1,76 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité  
Protection des mains  
Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : > 10 min  
Indice de protection : Classe 1

Remarques : Porter des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

374 qui en dérive.

Protection de la peau et du corps	:	Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
Protection respiratoire	:	N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Filtre de type	:	Filtre de type P
Mesures de protection	:	Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	pâte
Couleur	:	beige
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Solides combustibles
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de	:	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version 3.2	Date de révision: 16.07.2024	Date de dernière parution: 09.11.2022 Date de la première version publiée: 18.09.2014	Date d'impression: 16.07.2024
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

### décomposition

pH : Non applicable  
La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

### Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

### Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : < 0,001 hPa (20 °C)

Densité relative : 0,97 (20 °C)  
Substance de référence: Eau  
La valeur est calculée.

Densité : 0,97 gcm<sup>3</sup>  
(20 °C)

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

### Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

Répartition de la taille des particules : Non applicable

## 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Point de sublimation : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de conditions à remarquer spécialement.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

##### Composants:

#### acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1,9 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1,9 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.300 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 4.199 mg/kg

### acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1,9 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Toxicité aiguë par voie cutanée : (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

##### acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### dodécylbenzènesulfonate de calcium:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Espèce : Lapin  
Evaluation : Irritant pour la peau.  
Résultat : Irritant pour la peau.

### acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques : Irritant pour les yeux.

#### Composants:

##### acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

##### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

##### benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### **dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
BPL : oui

### **Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **Composants:**

##### **acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:**

Type de Test : Test de Buehler  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

##### **acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Type de Test : Test de Buehler  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

### benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:

Type de Test : Test de Buehler  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
BPL : oui

### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible  
Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### Composants:

#### **acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

#### **acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

#### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

##### **acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

##### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Dermale  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### Composants:

#### **acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: > 500  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: > 500  
Méthode: OCDE ligne directrice 415

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation  
Pas toxique pour la reproduction  
- Tératogénicité -  
Pas toxique pour la reproduction

#### **acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: > 500 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: > 500 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 415

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation  
Pas toxique pour la reproduction  
- Tératogénicité -  
Pas toxique pour la reproduction

#### **benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation  
Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

#### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: > 500 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: > 500 Poids corporel mg / kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 415

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation  
Pas toxique pour la reproduction  
- Tératogénicité -  
Pas toxique pour la reproduction

### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Voie d'application: Dermale  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

#### Composants:

##### acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

##### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

##### acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

#### Composants:

##### acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Toxicité à dose répétée

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

##### acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:

Espèce : Rat  
NOAEL : 500 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Méthode : OCDE ligne directrice 407

##### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:

Espèce : Rat  
NOAEL : 500 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Méthode : OCDE ligne directrice 407

##### acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:

Espèce : Rat  
NOAEL : 500 mg/kg  
NOAEL : 500 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 28  
Méthode : OCDE ligne directrice 407

Espèce : Rat  
NOAEL : 0,05 mg/l  
NOAEL : 0,05 mg/l  
Voie d'application : Inhalation  
Atmosphère de test : poussières/brouillard  
Durée d'exposition : 28  
Méthode : OCDE ligne directrice 412

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 1000 mg/kg
NOAEL	:	> 1.000 mg/kg
Voie d'application	:	Dermale
Durée d'exposition	:	28
Méthode	:	OCDE ligne directrice 410

### Toxicité par aspiration

#### Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### **Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible
- Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.500 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui

#### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu., Aucune toxicité à la limite de solubilité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.500 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les microorganismes : CL50 (boue activée): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Inhibition de la respiration  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu., Aucune toxicité à la limite de solubilité

### benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 51 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### **dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 22 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.500 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorganismes : CL50 (boue activée): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Inhibition de la respiration  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu., Aucune toxicité à la limite de solubilité

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version 3.2	Date de révision: 16.07.2024	Date de dernière parution: 09.11.2022 Date de la première version publiée: 18.09.2014	Date d'impression: 16.07.2024
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Élimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### Composants:

#### **acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
BPL: oui

#### **acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:**

Biodégradabilité : Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

#### **benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 1 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B  
BPL: oui

#### **dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Biodégradabilité : Concentration: 10 mg/l  
Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 73 %  
Durée d'exposition: 28 jr

#### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D  
BPL: oui

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Pas rapidement biodégradable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Biodégradation: 31 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B  
BPL: oui

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium:**

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est possible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 10,88 (20 °C)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117  
BPL: oui

##### **acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, sels de calcium:**

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est possible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 16,09 (25 °C)

##### **benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,2 - 10,82

##### **dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Durée d'exposition: 21 jr  
Facteur de bioconcentration (FBC): 104

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,77

##### **acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium:**

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est possible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 16,09 (25 °C)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Pas d'information écologique disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés. Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

Code des déchets : produit usagé, produit inutilisé  
12 01 12\*\*, déchets de cires et graisses

emballages souillés  
15 01 10\*, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IATA (Cargo)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IATA (Passager)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). (EU SVHC) : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (EC 1005/2009) : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) (EU POP) : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (EU PIC) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) (EU. REACH-Annex XIV) : Non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Non applicable

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H361f : Susceptible de nuire à la fertilité.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### Texte complet pour autres abréviations

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

- Note L : La classification harmonisée comme substance cancérigène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde, mesuré selon la méthode IP 346 («Détermination de substances aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphaltène - méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthylsulfoxyde», Institute of Petroleum de Londres), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour cette classe de danger aussi.
- BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle
- BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite
- BE OEL / VLE 15 min : Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878 - BE



## Klüberfood NH1 94-402

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 09.11.2022	Date d'impression:
3.2	16.07.2024	Date de la première version publiée: 18.09.2014	16.07.2024

de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Eye Irrit. 2

H319

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.